



Compte-rendu CFDT-Météo de la Formation Spécialisée de Météo-France

30 juin 2026

Nous dénonçons dans un format intersyndical ([déclaration ici en lien](#)) l'éviction de la psychologue du travail par la direction de la DRH, et insistons plus généralement sur les conditions de travail à la DRH.

La pdg souhaite entendre de vive voix l'intersyndicale (8 juillet). Sans engagement plus marquant, l'intersyndicale vote un avis (et la direction dispose de 2 mois pour y répondre de manière formelle) :

« Les représentants de la FS-EP demandent à la direction de mener une enquête indépendante auprès des personnels de la DRH pour permettre la résolution des nombreux cas de souffrance constatés dans ce service. ».

Le docteur Gassmann (docteur référent DGAC – Météo-France) s'inquiète lui aussi de nombreux cas de souffrance au travail dans le service du SG de Météo-France.

Un temps assez long est passé sur le cas des conseils médicaux (CM)

En cas de doute de l'établissement, les conseils médicaux peuvent être saisis pour donner leur avis sur l'imputabilité des accidents de travail au service ou sur certains arrêts maladies. Lorsqu'un agent tombe dans les escaliers au bureau, pas de doute. Sur un trouble plus psychique, un avis est demandé.

En général, l'établissement suit l'avis de ce conseil mais il n'y est contraint par rien (aucun règlement).

Selon notre expérience, les conseils médicaux découvrent les dossiers en séance, ne les connaissent donc pas, et l'avis est rendu en 5 à 10 minutes. La CFDT-Météo demande donc un bilan sur le nombre de cas où la direction doutait. Ou que l'on nous précise le nombre de cas où il n'y a pas eu de saisine.

Le docteur Gassman met en avant qu'à la DGAC (une direction du ministère), les CM sont ministériels, cela permet des décisions équitables. La p-dg demande si on peut faire de même en tant qu'EP ?

Le [Papripact](#) (prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail) est abordé.

KNITIV sera l'outil de référence pour gérer la base documentaire et réglementaire sur les bâtiments. Le but est de rendre plus facile d'accès le suivi des réserves émises lors des contrôles.

Les **températures extrêmes au sein des bâtiments sont discutées**. Certains sites sont climatisés. Sur Toulouse, il y a des situations très hétérogènes. Parfois, on maintient la clim la nuit, en journée elle est poussée au maximum et dans la plupart des bâtiments, la température est entre 26 et 28°. Fourié n'a pas de clim, mais une insuffisante VMC. Les résidences non climatisées, ce sont des dômes de chaleur. Des ventilateurs sont déployés, mais au-delà de 35°, cela reste très chaud, notamment la nuit à plus de 30°.

SG/LP avance que la cantine est relativement fraîche et l'on va y étendre le wifi au niveau de la cantine. La pdg a donné son accord. Elle indique que les phénomènes vont se reproduire et qu'il faudra s'adapter.

Même à St Mandé, on rencontre une certaine hétérogénéité. Au 7è notamment, la pdg a un ventilateur...

Sur les horaires des MIR ou des agents en services postés, elle insiste sur les obligations par ex. en terme de maintenance corrective. Côté CFDT-Météo, nous expliquons que coïncés dans les bâtiments, la plupart des ateliers ne sont pas climatisés. A l'extérieur, les sites sont à plus de 40° au soleil. L'espace restant est la voiture.

Le problème reste entier à l'issue du débat.

La CFDT-Météo met en avant que sur 35 actions listées, 27 sont encore à produire avant la fin de l'année.

Est-ce est réalisable alors qu'il y a des sous-effectifs ? PA2S/D reconnaît que c'est ambitieux.

Une charte d'utilisation de l'Intelligence Artificielle est présentée

Ce guide est en quelque sorte [le coup d'envoi pour l'utilisation de l'IA](#), on en fait la promotion. Nous sommes d'accord avec la direction : pas de nouvelle formation obligatoire SVP, la coupe est pleine.

Un nouvel outil pour le registre « Santé Sécurité au Travail » arrive. Il est temps...

Un bilan est fait des formations dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail : de nombreux chiffres... la CFDT-Météo a fait remarquer que le nombre d'agents formés est plus intéressant que le nombre de sessions.

La FS se termine sur une question diverse (de FO) **visant le manque de bureaux à Toulouse**. Bonne question ! La pdg rappelle que la densification est un exercice conduit dans tous les bâtiments. Elle tente de nous rassurer : « l'objectif n'est pas de concentrer tous les postes à Toulouse. »

SG/LP/D explique qu'à Toulouse, les mouvements d'agents, les contrats courts, les rares créations de postes, peuvent conduire à des effets domino. Pour caser des agents, il faut ponctionner dans les autres services.

Solidaires-Météo (re-)lance l'idée d'ouvrir certains postes à distance : la CFDT-Météo soutient cette idée !